

Domaine de formation : **ELU0211 – Formation généraliste « projets et actions locales »**
Référence interne : **ELU0211-BRJ-CPO** Durée de la session : **7 heures** Prérequis : **Aucun prérequis**

Les objectifs pédagogiques :

L'objectif de la formation est de permettre aux participants de :

- Valoriser les actions et projets de la municipalité
- Valoriser le bilan à mi-mandat
- Développer une communication innovante et sincère

Le Programme :

Introduction :

- Partager, conduire et porter ensemble la mise en œuvre du projet
- Approvoiser les 4 temps du mandat

Rendre compte : une responsabilité des élus vis-à-vis des électeurs

- Constituer un pré-bilan / Etablir un recensement méthodique et exhaustif du programme électoral présenté en mars 2020
- Faire le point sur tout ce qui a enrichi, complété ou modifié ce bilan depuis cette date
- Procéder à une évaluation qualitative et quantitative des résultats obtenus (succès, échecs)

Elaborer et conduire un plan d'actions

- Mettre en œuvre les actions non encore réalisées mais encore probantes
- Saisir l'opportunité d'engager de nouvelles réalisations

Rendre compte et communiquer efficacement auprès de la population : le rôle de l'équipe municipale

- Communications mises en œuvre tout au long du mandat pour valoriser ces actions
- Communiquer pour valoriser, promouvoir, recueillir en proximité
- Mobiliser les équipes autour du projet, en faire des ambassadeurs
- Comment porter les messages ?
- Choisir les bons outils

Formatrice : Madame Jeanne BEHRE-ROBINSON



Juriste en droit public, Jeanne BEHRE-ROBINSON a été assistante parlementaire puis directrice de cabinet.
Elle dirige un établissement public consulaire.
Parallèlement et depuis 2008, elle est élue locale, première adjointe au maire d'une commune de 15 000 habitants et depuis 2014, adjointe au maire d'une ville de 150 000 habitants.
Conseillère départementale depuis juin 2021.

Les points forts de la formation :

L'expertise de votre intervenante vous permettra de vous situer dans le processus décisionnel et administratif avec, comme finalité commune, l'intérêt général.

Modalités pédagogiques :

Cette intervention proposera une approche très pratique au bénéfice immédiat de chaque personne et de la collectivité. Elle s'appuiera sur quelques éléments théoriques, nous mènerons un discours opérationnel, si besoin illustré d'exemples concrets issus de la collectivité. Nous présenterons un exposé didactique à partir d'un support de formation remis par les intervenants et nous multiplierons les échanges avec les participants.

Les résultats attendus :

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure d'identifier les rôles respectifs des cadres et des élus. Ils seront en possession de pistes permettant de bien comprendre le rôle de chacun et les processus décisionnels.

Public :	Format :	Financement et coût :
Elus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.	<p>En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité</p> <p>En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme</p> <p>A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Madame Jeanne BEHRE-ROBINSON</p>	<p>Pour les intras, nous consulter pour devis</p> <p>Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 7 heures de formation le coût est de 400 € TTC si DIF ELU / 560 € TTC si budget de la collectivité .</p>

Evaluation des acquis :

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances

Accessibilité et référent handicap :

Les établissements de réalisation des actions de formation de la SAS FDEL sont majoritairement des ERP (Etablissement Recevant du Public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous invitons les personnes en situation de handicap qui veulent suivre une de nos formations à nous contacter

acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès requises. Le référent handicap M GILBERT reste disponible pour tout renseignement à ce propos.

Nombre maximum de participants par session de formation : 15 personnes.

Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-collectivité, d'une action intra-collectivité ou d'une action à distance. Le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation.

Résultats en 2021 et 2022 : 100% des stagiaires recommandent nos formations (Mise à jour régulières des résultats sur notre site internet)